



## La charte du réseau DAPSA

Le réseau DAPSA - Dispositif d'Appui à la Périnatalité et aux Soins Ambulatoires, a pour objet de faciliter l'élaboration et la poursuite d'un projet de soins tenant compte de l'ensemble du groupe familial. Toute personne, morale ou physique, adhérant à la charte du réseau s'engage à respecter les principes éthiques du DAPSA : respect de la dignité des personnes, libre adhésion des patients, confidentialité des propos sous réserve des faits relevant des lois sur la protection de l'enfance.

### **Le réseau DAPSA est centré sur le patient :**

- ✓ Les professionnels faisant appel au Dapsa pour des situations précises se doivent d'informer les usagers du travail en réseau ;
- ✓ L'information sur le travail en réseau se doit d'être compréhensible et loyale (un document d'information aux patients est disponible auprès de l'équipe).

### **Le travail en réseau est une démarche volontaire et active pour les adhérents à la charte du réseau et implique l'adhésion aux principes suivants :**

- ✓ La libre acceptation ou refus des patients ;
- ✓ La mise en œuvre d'un partenariat interinstitutionnel et pluridisciplinaire ;
- ✓ La vigilance vis-à-vis de la circulation des informations relatives aux personnes et sur les modalités préservant la confidentialité ;
- ✓ L'acceptation d'une concertation pluridisciplinaire ;
- ✓ Le partage d'expériences et la confrontation des pratiques.

### **L'équipe du DAPSA s'engage :**

- ✓ à faciliter la continuité de l'information aux différents intervenants ;
- ✓ à organiser les rencontres interinstitutionnelles et pluridisciplinaires nécessaires ;
- ✓ à faciliter la continuité des soins entre les différents secteurs médicaux et médico-sociaux ;
- ✓ à transmettre les résultats des évaluations et enquêtes de satisfaction ;
- ✓ à assurer une vigilance quant à la circulation des informations échangées dans le cadre du travail en réseau (l'échange d'informations n'a de raison d'être que dans l'intérêt des prises en charge).

### **Les acteurs du réseau s'engagent à respecter ces principes.**

Les acteurs du réseau s'engagent à ne pas utiliser le réseau à des fins commerciales.

---

### Bulletin d'adhésion à la charte

Nom et Prénom :

Profession :

Courriel :

Structure :

Code postal de la structure :

Adhère à la Charte du Réseau de Santé DAPSA

Date et signature :

Réseau de Santé DAPSA 59 rue Meslay 75003 PARIS

Tel : 01 42 09 07 17 - Fax : 01 40 27 00 06

Courriel : [reseau@dapsa.fr](mailto:reseau@dapsa.fr)

[www.dapsa.asso.fr](http://www.dapsa.asso.fr)